

## Réunion du Comité Karate

### Karate

**LIEU :** Reckange/Mess, centre culturel

**INVITES :** Bertinelli Fred, Charlé Adrienne, Charlé Fred, Cesarini Josy, De Sousa Jorge, Dragone Michel, Henry Jean-Claude, Ferreira Laetia, Pereira Da Roche Alexandrina, Roob Jean-Claude, Schilt René, Schiltz Nicolas.

**Excusés :** Di Lauro Fabien, Leyers Claudine, Schiltz Jean-Pierre,

**Invitée :** Magali Linkels-Jacob

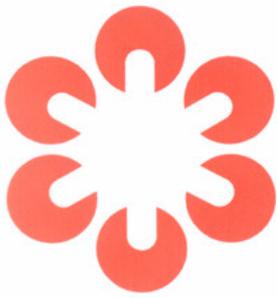
### Rapport de la Réunion du 12.01.2015 à 19:30

#### Points de discussion

- Liste Présences **Voir en haut**
- Coupe Milon (interdire participation Novo Younmi du KC Rebecq) **Trop tard pour cette fois-ci. La prochaine fois l'on doit faire part d'une exclusion de suite.**
- Passage de grade (Rattrapage) **Le problème s'est réglé tout seul**
- Gala "Meilleurs sportifs de l'année" **L'on ne reçoit qu'une seule invitation officielle. Si, dans le future une situation se représentera, nous devons en discuter à l'avance et voir qui y sera délégué. On regrette la non-présence de l'entraîneur national. Naturellement tous les délégués félicitent la lauréate Jenny Warling**
- Pose "Première pierre du Haal à Strassen le 15 janvier **La cérémonie sera vers 11 heures du matin. Tous qui ont la possibilité d'y aller devront tâcher d'y être présent**
- Bilan des licences 2014 **Nous pouvons nous réjouir d'une augmentation de membres. Un bref bilan démontre que pour l'instant le judo est passé à plus de 1000 membres et le karate frise les 2000. Le trésorier général prévoit un boni autour de 30'000€ pour l'année en cours.**
- Medico sportif. **Étant donné que le karate ne figure pas sur la liste officielle prévu dans le règlement du 26 août 1980, on prévoit quand-même de nous y contraindre, ceci dans l'optique de la responsabilité pouvant être engagée par les clubs. Les membres du comité sont invité à cogiter sur ce règlement ainsi que les deux rajoutes : ([Règlement grand-ducal du 26 août 1980](#) concernant le contrôle médico-sportif obligatoire des membres licenciés actifs des fédérations sportives agréées. [Règlement ministériel du 7 octobre 1980](#) portant classification des activités sportives et déterminant le contenu de l'examen médical obligatoire des sportifs. [Règlement ministériel du 20 mars 1991](#) modifiant le règlement ministériel du 7 octobre 1980 portant classification des activités sportives et déterminant le contenu de l'examen médical obligatoire des sportifs) (<http://www.sport.public.lu/fr/legislation/medico-sportif/>)**



- **Contrat de l'entraîneur National** (pour info le contrat est déjà signé). **Ce nouveau contrat est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.**
- **Sélection championnat d'Europe Cadet-Junior-U21**  
**Sélection Championnat d'Europe Cadets-Juniors-U21 à Zurich (SUI) 06-08 février 2015**  
**Kumite :**  
Warling Jenny (U21 -55kg)  
Gorgetti Pola (U21 +68kg)  
Schmit Cassy (Junior -53kg)  
Bena Allison (Junior -59kg)  
Nelting Kimberly (Cadette -54kg)  
Van Schi Julien (U21 -67kg)  
Neves Jordan (Junior -55kg)  
Biberich Philippe (Junior -61kg)  
Roob Joe (Junior +76kg)  
**Kata :**  
Henry Celine (Cadette)  
Marques Patrick (U21)  
**Coaches :**  
Lecaplain Michael  
Mazzoleni Claude  
Bel-Lahsen Stéphanie  
Schuh Tamara  
**Arbitre :**  
Roob Jean-Claude  
**Presse :**  
Ferreira Leticia  
**Médecin – Kiné :**  
Van Schil Frank  
**Chef de délégation :**  
Jean-Claude Henry
- **Candidature du Luxembourg pour 2019 ch. du monde cadet-junior-U21 après maintes discussions le comité à voté à main levée et la majorité était contre la décision de prendre cette responsabilité et de le proposer au CD**
- **Proposition pour le championnat national (staff tables et co) Magali, qui a été félicitée pour son travail, a fait un bref résumé de la situation actuelle et a exposé le pourquoi de la nécessité de s'y engager encore plus. Elle à prévu →**
- **formation STAFF 14 ou 28 ou 30 janvier à la MdS. Néanmoins le sujet ne pouvant être réglé à fond, une solution devra être trouvée qui réalignera, et le volontarisme, et le savoir-faire quasi professionnel pour assumer cette tâche. Il ne faudra surtout ne pas perdre de vue l'aspect financier de ce problème.**
- **Autorisation du nouveau club Cheyto Karate Lamadelaine/Pétange concernant l'utilisation du logo officiel de la Flam. Au sujet de cette demande il y a trois choses à dire :**
  - 1. Seul la FLAM même est habilitée à utiliser son propre logo**



## Réunion du Comité Karate

### Karate

2. Le club de Lamadelaine/Pétange ne sera membre officiel qu'après avoir eu l'aval par une assemblée générale
3. Si nous avons bien cerné le problème, il s'agit ici d'une demande pour une personne privée.

Nous suggérons à toute personne voulant faire le rapprochement entre son site et la FLAM de n'utiliser qu'un "link" sur les pages officielles de notre fédération. Personne ne pourra recevoir le droit d'utiliser notre logo à son propre gré.

- **AG 17 mars 18 : Strassen.** Ce point n'a été mit à l'ordre du jour parce que c'était une façon simple de rappeler la date au comité
- **Les responsables du KC Mess nous rejoindront vers 20:15hrs** Après avoir remercié les responsables du KC Mess présent, le président leur a laissé la parole. Après avoir souhaité la bienvenue au comité le porte-parole à invoque surtout deux questions. D'abord il avait peur qu'un soi-disant "petit" club ne serait pas autant considéré qu'un club avec plus de membre et ensuite il a demandé si les tournois rassemblant des jeunes d'un niveau plus modeste ne pourraient pas être mieux financés par la fédération. Dans sa réponse le président a réfuté catégoriquement les deux idées. Au contraire, il a carrément fait l'éloge de ce nouveau club au sein de notre fédération et n'a pu que le remercier. Ce soi-disant "petit" club a bien démontré que même étant jeune et avec un nombre restreint il a déjà contribué d'une façon exemplaire à la tâche difficile d'agrandir la renommé de notre sport. Malheureusement, vu la situation financière de la fédération, elle n'a pas la possibilité d'aider pécuniairement les clubs, quoi que ces tournois ont certainement leur rôle à jouer. La FLAM a malheureusement l'obligation de poser ses priorités. Néanmoins le comité se dit prêt d'aider dans la possibilité de ses moyens, c'est-à-dire en demandant ses membres de contribuer à la réussite de ces tournois
- **Divers** La question sur une organisation d'un championnat Kumite par ceinture a due être réfuté au vue des énormes difficultés quant, et à l'âge, et au poids et aux risques de blessures.
- **Prochaine réunion** la prochaine réunion est prévue le jeudi 19 février à 19 :00h, probablement à Soleuvre

**Pour le Comité Karate  
René Schilt  
Secrétaire**